



Doutes sur un interrogatoire

Par **pdure_old**, le **17/12/2007** à **22:02**

Bonjour,

J'ai été convoqué à un commissariat pour une affaire de stupéfiants....

Je m'y suis rendu et ai répondu aux questions.

Cependant, j'ai quelques doutes sur la validité de la procédure.

Est-ce normal d'être convoqué par téléphone ?

Est-ce normal qu'aucun document ne m'aient été présenté pour justifier de cette convocation ?

Je me pose beaucoup de question, car au final la seule chose que j'ai signé est ma déposition.....

Merci d'avance pour vos lumières

pdure.